
Compostage autonome au collège Germaine Tillon de La Mézière

SMICTOM d'Ille et Rance

la Lande
Bp 24
35190 Tinténiac
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mélanie Bougeard
ecocirculaire@smictom-tinteniac.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le collège de la Mézière sert 600 repas par jour.

Le collège sort chaque semaine 3 bacs d'OM et tous les 15 jours 3 bacs de Tri sélectif. (3x770 l en OM et 3 x 770 l en Tri sélectif)

La cuisine se fait sur place et le self est en deux services.

Il y a 7 agents en cuisine

23 classes dans le collège:

6ème : 6 classes

5ème : 6 classes

4ème : 6 classes

3ème : 5 classes

Le premier service se fait à 11h40 et la fin du 2ème service est à 13h45.

L'entretien des espaces verts 1200 m2 est réalisée par la commune de La Mézière

Le tri du pain est déjà effectué dans le self.

Les repas sont en majorité bio et de provenance local.

Les élèves ont le droit à un pain rond individuel semi complet, puis peuvent se réserver avec un pain au seigle en tranche.

La sauce est sous forme de biberon, les élèves peuvent donc se servir selon leur convenance.

Le conseil général, dans son plan de prévention des déchets avait déjà contacté tous les collèges du département dans l'objectif de les sensibiliser à la réduction de leurs déchets.

Plusieurs réunions ont eu lieu en amont avec le conseil général.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire les Ordures ménagères du collège

Réduire le nombre de bacs collectés

Faire prendre conscience aux collégiens du Gaspillage alimentaire qu'ils peuvent générer et le réduire

Valoriser les biodéchets en compost.

Réduire la charge de travail des agents de plonge.

Résultats quantitatifs

avant le tri : 7 à 8 sacs de déchets organiques de 130 litres chaque jour

compost : à partir de septembre 2014

Résultats qualitatifs

Au premier jour, 20mn de retard avait été comptabilisées à la sortie du self pour les derniers élèves.

Après trois jours de tri, les élèves ont rattrapé leur retard au niveau du temps de tri des plateaux.

MISE EN OEUVRE

Planning

4 juin 2013 : diagnostic des déchets au sein du collège (chargée de mission et gestionnaire).

20 septembre 2013 : visite du collège chargée de mission SMICTOM, directeur SMICTOM et chargée de mission CG 35 et du comité de pilotage réduire les déchets au collège.

17 avril 2014 : rdv chargée de mission et gestionnaire pour mettre en place le projet

J-10 jours : teasing dans le collège . communication le "3 juin , on se sépare" (écran du collège, affiche)

2 et 3 juin 2014 : passage dans les 23 classes pour expliquer la démarche

J-1 : teasing: A partir de demain: chacun sa route, chacun son chemin, passe le message à ton voisin! "

3 juin 2014 : démarrage du tri- affichage des 50 chevalets sur les tables comme rappel de tri. mise en place du meuble de tri (double évier en inox) avec indication du tri pour chaque poubelle.

Moyens humains

1 chargée de mission :20 heures (passage dans les 23 classes + guide au moment du tri sur 3 jours)

1 chargée de communication : 4 heures

1 gestionnaire du collège

1 agent technique (fabrication du meuble de tri) et retournement du compost ultérieurement

Moyens financiers

pavillon de compostage : 4000 €

Moyens techniques

un meuble de tri pour les OM et les biodéchets

4 poubelles sur roulettes (2 sous le meubles et 2 pour les rotations)

Partenaires mobilisés

Conseil Général 35 (humains et financiers)

La ville de La Mézière (technique : apport de matière sèche)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

tout à fait reproductible dans un autre établissement

Difficultés rencontrées

Le tri est effectué par les élèves eux-mêmes.

Recommandations éventuelles

Les pesées avant la mise en place de l'opération permet de bien préparer les agents à un futur changement.

Intégrer les agents de plongée et le personnel de cuisine dans ce projet et trouver des bénéfices à mettre en place un tel projet. (moins de pénibilité, vidage d'assiette par chaque élève...)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE
veronique.marie@ademe.fr
Direction régionale Bretagne